



COMMISSAIRE À LA LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION

DÉPENSES POUR VÉHICULE DE FONCTION

Paragraphe 19 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2022-2023

Trimestre : juillet à septembre

Véhicules	Dépenses d'essence	Dépenses d'entretien	Coût de location mensuel
21-7103 20-0294 21-7103	901 \$	Les dépenses d'entretien sont incluses dans le coût de location et excluent les frais de lavage	1 097 \$
21-7082 20-0135 20-7292	241 \$	Les dépenses d'entretien sont incluses dans le coût de location et excluent les frais de lavage	869 \$
21-0003	168 \$	Les dépenses d'entretien sont incluses dans le coût de location et excluent les frais de lavage	732 \$

Information complémentaire :

Les frais d'assurance font partie des frais de location.